

Règlement des Interclubs jeunes de Nationale 3

Saison 2023-2024

1. Le règlement du Championnat de France Interclubs jeunes (JO2) de la Fédération Française des Echecs est la référence.

2. Modifications spécifiques pour le championnat d'Occitanie :

Article 1.2. Déroulement de la compétition

Le championnat se joue par équipes de clubs. La compétition est organisée au système suisse en 3 journées et 9 rondes. Le vainqueur accède à la Nationale II.

Une entente entre 2 clubs est autorisée (article 11 des règles générales). En cas de victoire, c'est le club pilote qui accède à la division supérieure, à défaut l'autre club de l'entente.

Article 1.4. Engagements

Les engagements sont pris jusqu'au jeudi précédent la première journée de compétition, sauf précision contraire.

Le droit d'inscription est de 10 euros par équipe à régler au plus tard à la première participation.

Les clubs éloignés des lieux des rencontres ont droit à une compensation financière de la ligue en fin de saison.

Article 1.5. Licences

La licence A est obligatoire sur tous les échiquiers.

Article 2.3.a. Calendrier et horaires

Rondes 1, 2 et 3 : Dimanche 21 janvier

Rondes 4, 5 et 6 : Dimanche 10 mars

Rondes 7, 8 et 9 : Dimanche 7 avril

Horaire des rondes : 10h, 13h et 15h.

Article 2.3.b. Lieu des rencontres

Occitanie-Est :

21 janvier :

Salles des Fêtes. Avenue de la mer, place du 18 juin, 11480 La Palme *Contact* capitanio.patrice@free.fr

10 mars :

Palais du travail, 1 Boulevard Frédéric Mistral, Narbonne. 11100 Narbonn. *Contact* odile.desnos@yahoo.fr

7 avril :

Salle des rencontres. 1 Pl. Georges Frêche, 34000 Montpellier Contact acoquelle@yahoo.fr

Occitanie-Ouest :

Contacts : francoise.cwiek@echecs-occitanie.com ou denis.nouvel@orange.fr

21 janvier :

Espace Monestié 1, Rue des fauvelles 31830 Plaisance du Touch

10 mars :

Salle des fêtes des Ramiers Rue des sports 31700 Blagnac

7 avril :

Salle des fêtes Place François Mitterrand 31570 Sainte-Foy d'Aigrefeuille

Article 3.3. Cadence

Elle est de 50 min + 10 s/c pour les échiquiers 1, 2 et 3 et de 25 min + 10 s/c pour l'échiquier 4.

Article 3.7.f) Participation dans plusieurs équipes

Si un club a plusieurs équipes en nationale 3, un joueur n'est pas autorisé à changer d'équipe pendant les 3 rondes d'une même journée de compétition. Le changement d'équipe est autorisé entre deux journées.

Remarques :

Pour chaque journée de compétition, les responsables d'équipes doivent donner à l'arbitre principal, dès leur arrivée, une feuille de match remplie avec les blancs au 1^{er} échiquier et une autre avec les noirs au 1^{er} échiquier. Merci de compléter la case **moyenne elo de l'équipe** (il s'agit du elo standard).

Il est autorisé de modifier la composition de l'équipe à chaque ronde (un remplaçant autorisé) en prenant soin de remplir une nouvelle feuille de match tout en respectant l' **Article 3.7.f)**.

Attention : En fonction du nombre d'équipes inscrites, l'organisateur se réserve le droit de réduire la compétition à 2 journées au lieu de 3, soit 6 rondes au lieu de 9.

Infos et inscription :

Occitanie-Ouest : francoise.cwiek@echecs-occitanie.com

Occitanie-Est : acoquelle@yahoo.fr